

entendant ces discours. Je vous connais bien. Vous pliez-vous ainsi aux ordres de vos maîtres politiques du Cabinet?

Vous nous affirmez qu'il est très important de procéder à une étude préalable. Quelle importance peut avoir une telle étude dans le contexte actuel puisque le gouvernement soutient sans démordre que l'Accord de libre-échange ne subira aucune modification? Est-il vraiment important que nous étudions l'accord maintenant ou dans six mois puisque M. Crosbie nous dit qu'il ne sera pas modifié, peu importe ce qu'en dit l'opposition, et qu'il va nous l'imposer de force? Jamais je n'ai vu de mesure approuvée par le Parlement qui ne contenait pas quelque imperfection. Je n'ai jamais vu de projet de loi fiscal qui ne comportait pas d'anomalies à corriger.

Cette entente soulève des questions. Pourquoi avez-vous envoyé vos collègues en vitesse à Washington l'autre jour pour tenter de tenir la bride à ces députés et à ces sénateurs du Congrès américain si vous n'êtes pas vous-mêmes inquiets de certaines imperfections que pourrait contenir la mesure?

● (1530)

Et ne nous servez pas la ligne du parti. Ne nous lancez pas à la figure une partie de ces 30 millions de dollars de l'argent des contribuables qui financent la propagande destinée à endormir la population au sujet du projet de loi.

Nous nous inquiétons du fait que le gouvernement soit de plus en plus insensible aux besoins de la population. Dans les provinces des Prairies, c'est le désastre. Sur le plan économique, c'est ni plus ni moins qu'un désastre qui frappe l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. La sécheresse crée des conditions horribles. Tandis que des agriculteurs courent à la faillite, on choisit aujourd'hui de fêter la Noël au Québec, un territoire électoral que veut conquérir le gouvernement, en donnant des cadeaux de toutes sortes à gauche et à droite au lieu de se pencher sur les problèmes de Canadiens qui vivent une dure épreuve et qui ne jouissent pas du tout de la prospérité qui existe dans certaines régions du pays.

Honorables sénateurs, je suis fatigué d'entendre cette sempiternelle rengaine de parti selon laquelle rien ne doit changer. Nous ne devrions pas avoir à venir ici pour dire pourquoi nous n'appuyons pas l'étude préalable. L'étude préalable n'est pas un dogme de procédure parlementaire; il s'agit d'une coutume adoptée il y a plusieurs années pour faciliter l'étude de certaines mesures législatives. On en abuse maintenant à certains égards et nous percevons dans cette démarche une tentative de l'autorité politique et du Cabinet de faire adopter la mesure sans modification et le plus rapidement possible.

Des voix: Bravo!

L'honorable Efstathios William Barootes: L'honorable sénateur répondrait-il à une question?

Le sénateur Perrault: Assurément avec une propagande de ce genre, je répondrai aux questions.

Le sénateur Barootes: Je suis persuadé que l'honorable sénateur se souvient qu'en 1966, lui-même et le sénateur Molgat, à titre de chefs des partis libéraux dans leurs provinces respectives, s'étaient entretenus avec le premier ministre Thatcher à Saskatoon et avec le chef libéral en Alberta à l'époque et ils avaient publié une déclaration le premier jour de la conférence des chefs libéraux dans l'ouest du Canada. Les quatre avaient publié une déclaration conjointe dans laquelle

[Le sénateur Perrault.]

ils appuyaient à l'unanimité le libre-échange avec les États-Unis ou des occasions accrues d'accueillir des placements étrangers au Canada et rejetaient entièrement les politiques futures du nationalisme économique.

Le sénateur Perrault: Je répondrai volontiers à cette question. Oui, j'appuie le libre-échange, mais je n'appuie pas un accord commercial...

Des voix: Bravo!

Le sénateur Frith: Ménagez vos applaudissements.

Le sénateur Perrault: Un accord commercial chauvin qui maintient effectivement une taxe sur l'industrie du bois d'œuvre en Colombie-Britannique ainsi que sur les bardeaux de cèdre de la Colombie-Britannique et qui sous d'autres rapports cède la moitié du pays. Non, je ne suis pas contre le libre-échange.

Je veux rappeler à l'honorable sénateur que le chef auquel il a accordé sa confiance avait fait campagne contre le libre-échange lors des dernières élections fédérales. Il avait déclaré que ce principe n'était pas valable au Canada et qu'il faisait surgir divers dangers. Il a été élu en s'opposant au libre-échange. L'honorable sénateur peut-il me dire ce qui a causé cette conversion éclatante? S'est-il trouvé comme saint Paul sur le chemin de Damas?

Le sénateur Frith: C'était saint Ronald.

Le sénateur Perrault: A-t-il vu une lumière éclatante dans le ciel? Saint Paul est devenu aveugle après sa conversion et je crains que le premier ministre ne soit également aveuglé.

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a déclaré également qu'il allait donner une nouvelle signification au mot favoritisme politique dans la prochaine législature. Eh bien, c'est ce qu'il a fait! Il a tenu cette promesse-là! Il avait aussi fondé sa campagne électorale sur son opposition au libre-échange et il était appuyé en cela par M. Bourassa de la province du Québec.

Je crois au libre-échange mais pas à un accord commercial, conclu entre deux chefs politiques, qui a trahi des régions de notre pays.

Le sénateur Doyle: L'honorable sénateur répondra-t-il à une autre question?

Le sénateur Perrault: Pourquoi pas?

Le sénateur Doyle: Venant d'être avisé que l'honorable sénateur est à la fois malade et fatigué, j'hésite à lui poser une question. Cependant, puis-je me permettre, malgré sa mauvaise santé, de lui demander de bien vouloir m'éclairer sur un petit détail, je voudrais savoir à quoi il servira de retarder l'étude préliminaire?

Le sénateur Frith: C'est nouveau—«retarder l'étude préliminaire.»

Le sénateur Doyle: Je veux dire, supprimer l'étude préliminaire. Appelons les choses par leur nom. Je suis navré si j'ai offensé les oreilles de l'honorable sénateur.

L'honorable sénateur veut supprimer l'étude préliminaire. Il veut que le comité des affaires étrangères poursuive pendant des semaines et des mois ses travaux qu'il a conduit du mieux qu'il a pu sans le projet de loi, puis annoncer que nous ne devrions pas tenir compte du projet de loi. Comment cela